



## Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale  
3 juillet 2013  
Français  
Original: anglais

---

### Conférence des Parties

#### Onzième session

Windhoek (Namibie), 16-27 septembre 2013

### Renseignements à l'intention des participants

La onzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (la Convention) se tiendra du 16 au 27 septembre 2013 à Windhoek (République de Namibie). Les participants trouveront dans le présent document des renseignements d'ordre général qui pourront leur être utiles. Des renseignements complémentaires seront communiqués en temps voulu sur le site Web du secrétariat de la Convention, à l'adresse <http://www.unccd.int>, et sur le site Web du pays hôte à l'adresse <http://www.unccdcop11.com>.

#### 1. Secrétariat

Le secrétariat de la Convention, dirigé par le Secrétaire exécutif, M. Luc Gnacadja, est établi à Bonn (Allemagne) à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification  
Langer Eugen  
Hermann-Ehlers-Strasse, 10  
53113 Bonn (Allemagne)  
Téléphone: + 49 228 815 2800  
Télécopieur: + 49 228 815 2898/99  
Courriel: [secretariat@unccd.int](mailto:secretariat@unccd.int).

#### 2. Autorités du pays hôte

Le Gouvernement de la République de Namibie a mis en place un comité national chargé de préparer la onzième session de la Conférence des Parties.

Des éléments d'information à jour sont disponibles sur le site Web du pays hôte à l'adresse suivante: <http://www.unccdcop11.com>.

Pour de plus amples renseignements, les participants peuvent s'adresser au:

Ministère de l'environnement et du tourisme  
Troskie Building  
Private Bag 13346  
Windhoek  
République de Namibie  
Téléphone: + 264 61 284 2701  
Télécopieur: + 264 61 240 339  
Courriel: unccdcop11@met.na  
Site Web: www.met.gov.na.

### 3. Lieu de la session

La onzième session de la Conférence des Parties se tiendra au Windhoek Country Club Resort, à Windhoek (région de Khomas), à l'adresse suivante:

B1 Western Bypass  
Windhoek South  
République de Namibie  
Téléphone: + 264 61 205 5911  
Télécopieur: + 264 61 205 2797  
Courriel: Windhoek@legacyhotels.com  
Site Web: <http://www.windhoekcountryclub.co.za>.

La session s'ouvrira le lundi 16 septembre 2013. L'horaire normal de travail sera le suivant: de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Des salles seront disponibles, sur réservation, pour des réunions informelles sans interprétation.

### 4. Inscription des participants

La préinscription des délégations nationales, des institutions spécialisées et des programmes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que des correspondants des médias se fera au centre d'inscription et d'accréditation du Windhoek Country Club Resort les:

- Vendredi 13 septembre, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures;
- Samedi 14 septembre, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures;
- Dimanche 15 septembre, de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

Les participants pourront s'inscrire à partir du lundi 16 septembre à 8 heures et pendant toute la durée de la session de 8 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 17 heures (les jours ouvrables). Tout changement concernant les heures d'ouverture du comptoir des inscriptions sera signalé dans le Journal officiel de la session. Des plaquettes d'identité seront délivrées lors de l'inscription, et les participants seront priés de les porter en permanence, car ils ne pourront accéder aux salles de réunion sans les présenter.

Il est essentiel de joindre aux documents d'accréditation une photographie au format passeport pour chacun des membres des délégations qui participeront à la onzième session de la Conférence des Parties (pour plus de renseignements, voir la section 5 ci-dessous). Cela permettra d'accélérer la procédure de préinscription et donc de réduire sensiblement le temps d'attente des représentants sur place.

## 5. Pouvoirs

Les pouvoirs des représentants des Parties et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au secrétariat soit par le chef de l'État ou de gouvernement, soit par le ministre des affaires étrangères. Afin d'assurer une pleine participation aux travaux de la Conférence, il est recommandé de conférer aux représentants des Parties tous les pouvoirs nécessaires pour participer à la session et, au besoin, siéger au Bureau de la Conférence des Parties, ou de ses organes subsidiaires, ainsi que de tout comité ou groupe de travail de session.

Les pouvoirs doivent être soumis au secrétariat de la Convention. Le Bureau de la Conférence des Parties les examinera et rendra compte de cet examen au cours de la session<sup>1</sup>. Les États et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales dotés du statut d'observateur devront également être accrédités.

Pour faciliter leur inscription, il est vivement recommandé aux participants d'envoyer leurs pouvoirs à l'avance au secrétariat par télécopie:

Télécopieur: + 49 228 815 2898/99.

## 6. Informations à l'intention des médias

Les correspondants des médias pourront s'inscrire au centre d'accréditation et d'inscription du Windhoek Country Club Resort sur présentation d'une carte de presse en cours de validité, aux heures prévues pour les formalités de préinscription et d'inscription. Pour demander leur accréditation, ils devront remettre les pièces suivantes:

- Une lettre d'introduction de leur rédacteur en chef;
- Une copie de leur passeport (pour les étrangers) ou d'une pièce d'identité (pour les locaux);
- Une photographie en couleur récente au format passeport;
- Une carte de presse en cours de validité;
- Un formulaire d'accréditation dûment rempli;
- Un permis temporaire de travail (voir ci-dessous la procédure d'obtention).

Le formulaire d'accréditation peut être téléchargé à partir du site Web de la onzième session de la Conférence des Parties: [www.unccdop11.com](http://www.unccdop11.com).

Les correspondants des médias doivent envoyer par courriel ou par télécopieur les documents précités au secrétariat de la Convention:

Courriel: [press@unccd.int](mailto:press@unccd.int)  
Télécopieur: + 49 228 815 2898/99.

Pour des renseignements concernant l'accréditation, prière de contacter:

M<sup>me</sup> Wagaki Mwangi  
Téléphone: + 49 228 815 2820  
Télécopieur: + 49 228 815 2898/99  
Courriel: [wmwangi@unccd.int](mailto:wmwangi@unccd.int).

<sup>1</sup> ICCD/COP(11)22, à paraître pendant la session.

Ces conditions s'appliquent aussi bien aux journalistes locaux qu'aux journalistes étrangers (hormis pour le permis temporaire de travail). Il est toutefois conseillé aux premiers de demander leur accréditation le plus tôt possible, au moins un mois avant l'ouverture de la session. Les journalistes étrangers pourront accomplir ces formalités à leur arrivée dans le pays.

Les correspondants des médias trouveront sur place un centre de presse entièrement équipé et réservé à leur usage exclusif. Pour de plus amples renseignements sur la Convention et la Conférence, ils peuvent s'adresser au secrétariat de la Convention à l'adresse susmentionnée.

Les professionnels des médias étrangers devront tous, sans exception, solliciter un permis de travail temporaire délivré par le Ministère namibien des affaires intérieures et de l'immigration.

Le Ministère des technologies de l'information et de la communication les assistera dans cette procédure. Un délai minimal de cinq jours ouvrables est nécessaire à l'établissement de ce document. Il est à noter que le permis de travail temporaire ne se substitue pas au visa ordinaire, qui devra être sollicité par les ressortissants des pays ne bénéficiant pas d'un accord de dispense de visa.

Pour de plus amples renseignements sur les permis de travail temporaires pour les professionnels des médias étrangers, prière de contacter:

M<sup>me</sup> Nicolene McNab ou M<sup>me</sup> Gloria Ngaujake  
Ministère des technologies de l'information et de la communication  
Téléphone: + 264 61 283 2668  
Télécopieur: + 264 61 230 170  
Courriel: nmcnab@mict.gov.na ou gngaujake@mict.gov.na.

## **7. Transports**

### **Vols**

Les participants sont invités à confirmer dès que possible leur vol pour l'aéroport international Hosea Kutako de Windhoek. L'aéroport est situé à 45 kilomètres à l'est de la ville. Air Namibia propose des vols directs pour l'aéroport international Hosea Kutako de Windhoek depuis Francfort, Luanda, Lusaka, Harare, Maun, Victoria Falls, Accra, Johannesburg et Le Cap.

Un certain nombre d'autres compagnies aériennes assurent la liaison depuis les plates-formes régionales et intercontinentales de Johannesburg et du Cap (Afrique du Sud) et de Luanda (Angola). Le temps de vol jusqu'à l'aéroport international Hosea Kutako de Windhoek est d'environ deux heures.

Un comptoir d'information sur la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention sera mis en place à l'intention des participants dans le hall des arrivées de l'aéroport. Des bénévoles veilleront à ce que les participants soient transportés jusqu'à leur hébergement à des conditions commerciales raisonnables et pourront les renseigner sur toute autre question liée à la session. Des informations à jour sur les navettes et les transferts depuis l'aéroport seront mises en ligne sur le site Web du pays hôte <http://www.unccdcop11.com>.

### **Location de voitures à l'aéroport international Hosea Kutako de Windhoek**

Un service de location de voitures est disponible dans le hall des arrivées. Il est conseillé aux participants de confirmer leur demande de location à l'avance. Il est possible d'utiliser le site <http://easyterra.com> pour comparer les tarifs. Un permis de conduire international en cours de validité est requis.

### **Accès au Windhoek Country Club Resort**

Le Windhoek Country Club Resort est situé à proximité de la rocade ouest de la route nationale B1, à environ 6 kilomètres au sud du centre-ville de Windhoek. Son emplacement exact est indiqué sur le site Web du pays hôte [www.unccdcop11.com](http://www.unccdcop11.com).

## **8. Hébergement**

Les possibilités d'hébergement à Windhoek sont nombreuses et variées: hôtels, auberges, chambres d'hôtes, appartements indépendants et pavillons. Les participants doivent procéder eux-mêmes à leur réservation et il leur est conseillé de confirmer et de régler leur hébergement dans les meilleurs délais.

Les participants sont invités à réserver leur hébergement directement sur le site Web du pays hôte [www.unccdcop11.com](http://www.unccdcop11.com). Ce service de réservation centralisé sera ouvert à partir du 7 juillet 2013.

Un service de navettes circulant tous les jours entre le lieu de la Conférence et les établissements d'hébergement agréés sera mis en place. Les horaires seront disponibles en ligne sur le site Web du pays hôte [www.unccdcop11.com](http://www.unccdcop11.com).

## **9. Services disponibles sur place**

On trouvera dans le Journal officiel de la session des renseignements sur les services médicaux, les numéros d'urgence et divers autres services (poste, téléphone, télécopie, photocopie, Internet, cafétérias, bars, banques, agences de voyages, etc.).

## **10. Formalités de police et de douane**

### **Visas**

Toute personne qui se rend en République de Namibie doit être munie d'un passeport en cours de validité (valable six mois après la date de départ). Tous les participants à la onzième session de la Conférence des Parties doivent obtenir un visa, à l'exception de ceux des 56 pays exemptés énumérés en annexe.

Le Gouvernement de la République de Namibie invite les participants à solliciter un visa dès que possible auprès de l'ambassade ou du consulat le plus proche. La liste complète des ambassades et consulats est disponible sur le site Web du pays hôte [www.unccdcop11.com](http://www.unccdcop11.com), de même que le formulaire de demande de visa. Il est également recommandé aux représentants de vérifier s'ils auront besoin d'un visa de transit pour la République d'Afrique du Sud ou l'Angola.

Les participants provenant de pays où il n'y a pas d'ambassade ou de consulat de la Namibie sont invités à écrire à l'adresse ci-dessous pour toute demande d'assistance concernant leur demande de visa et pour toute information complémentaire:

Courriel: [unccdcop11@met.na](mailto:unccdcop11@met.na).

Aucun vaccin n'est requis pour entrer sur le territoire de la République de Namibie, hormis pour les participants en provenance de zones où la fièvre jaune est endémique. Dans ce cas, un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire; la vaccination doit être effectuée au moins dix jours avant l'entrée dans le pays.

#### **Réglementation douanière**

Pour de plus amples informations sur les procédures douanières, les participants sont invités à consulter le site Web du pays hôte.

### **11. Interventions faites lors des réunions officielles**

Dans sa résolution 64/230 sur le plan des conférences, l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour que les prestations des services d'interprétation soient de la plus haute qualité. Dans l'intérêt du bon déroulement des réunions, il convient que les participants prononcent leurs discours ou leurs déclarations à un débit normal pour qu'une interprétation simultanée de qualité puisse être assurée à l'entière satisfaction de tous les intéressés.

### **12. Manifestations en marge de la Conférence**

Les participants qui souhaitent organiser des réunions parallèles en marge de la Conférence doivent adresser une demande en ce sens au secrétariat, par téléphone, télécopie ou messagerie électronique:

Téléphone: + 49 228 815 2800

Télécopieur: + 49 228 815 2898/99

Courrier électronique: sideevents@unccd.int.

Le formulaire correspondant peut être téléchargé à partir du site Web de la Convention, à l'adresse suivante: <http://www.unccd.int>. Les demandes doivent parvenir au secrétariat avant le 31 juillet 2013.

Les participants sont informés que le secrétariat se chargera uniquement de l'attribution des salles. Les créneaux horaires et les salles seront attribués en fonction des disponibilités, dans l'ordre de réception des demandes.

Au cas où une manifestation en marge de la Conférence nécessiterait des services d'interprétation, Conference Systems Namibia peut fournir, à des conditions commerciales, des services d'interprétation simultanée depuis l'anglais, l'espagnol et le français et vice-versa.

Personne à contacter:

M<sup>me</sup> Cerlise Dirks

Téléphone: + 264 61 24 9221

Courriel: Cerilise@conferencesystems.co.za.

Une liste des services qui peuvent être obtenus auprès des fournisseurs locaux sera diffusée sur le site Web de la Convention.

Restauration:

M<sup>me</sup> Munageni Kalenga

Téléphone: + 264 61 28 42701/+ 264 81 20 00336

Courriel: mkalenga@met.na.

Il est rappelé aux participants qu'aucune manifestation parallèle ne peut être organisée pendant les heures de travail officielles de la Conférence (voir la section 3 ci-dessus) ni pendant le débat spécial (23 et 24 septembre).

Un calendrier des manifestations parallèles qui seront organisées pendant la Conférence sera publié dans le Journal officiel de la session et pourra aussi être consulté sur le site Web du pays hôte à l'adresse suivante: <http://www.unccdcop11.com>. Pour tous renseignements supplémentaires sur les manifestations organisées en marge de la Conférence, veuillez vous reporter aux indications affichées sur le site Web de la Convention.

### **13. Forum des entreprises sur la gestion durable des terres**

Le Forum des entreprises sur la gestion durable des terres se déroulera les 23 et 24 septembre parallèlement à la Conférence, au même endroit que celle-ci. Il rassemblera des directeurs généraux et autres dirigeants d'entreprise, des personnalités politiques, des décideurs, des représentants des gouvernements, des personnes influentes et autres parties prenantes du monde entier. Le Forum a pour but de faire prendre conscience au secteur privé de l'importance de la gestion des terres, surtout pour ce qui est des questions liées à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse. Pour plus de renseignements, prière de contacter:

M. Lazarus Nafidi  
Directeur de la communication et des affaires commerciales  
Fonds namibien d'investissement dans l'environnement  
Téléphone: + 264 61 284 2954  
Télécopieur: + 264 61 240 339  
Courriel: [lnafidi@eifnamibia.com](mailto:lnafidi@eifnamibia.com).

### **14. Expositions**

Les participants disposeront d'un espace limité pour les expositions. Des dispositions devront être prises à cet effet par le truchement du secrétariat, les demandes étant traitées par ordre d'arrivée.

Les participants souhaitant organiser une exposition sont invités à se mettre en rapport avec M<sup>me</sup> Katya Arapnakova:

Téléphone: + 49 228 815 2864  
Télécopieur: + 49 228 815 2898/99  
Courriel: [exhibition@unccd.int](mailto:exhibition@unccd.int).

Le secrétariat se chargera uniquement de la répartition de l'espace d'exposition. Une surface maximum de 9 mètres carrés sera attribuée aux participants compte dûment tenu des liens de l'exposition avec les objectifs de la Convention et du principe d'une répartition géographique équitable. La date limite de présentation des demandes au secrétariat est fixée au 16 août 2013.

Les exposants devront se charger de dédouaner leur matériel conformément à la réglementation douanière de la République de Namibie. Le secrétariat pourra toutefois apporter une assistance. Les exposants sont seuls responsables de leurs stands. L'installation de toute structure d'exposition doit se faire en concertation avec le comité national chargé de préparer la onzième session de la Conférence des Parties. Pour de plus amples informations sur le matériel supplémentaire destiné aux exposants, y compris l'infrastructure et la technologie, et sur les questions de transport, d'expédition et de stockage du matériel, prière de contacter:

M<sup>me</sup> Cerelise Dirks  
Téléphone: + 264 61 24 9221  
Courriel: celilise@conferencesystems.co.za.

Restauration:  
M<sup>me</sup> Munageni Kalenga  
Téléphone: + 264 61 28 42701/+ 264 81 20 00336  
Courriel: mkalenga@met.na.

## **15. Renseignements généraux sur le lieu de la session**

### **Windhoek**

Divers renseignements utiles sur la ville de Windhoek, notamment l'hébergement, les transports et d'autres services, figurent sur le site Web de la onzième session de la Conférence des Parties: <http://www.unccdcop11.com>.

### **Monnaie**

La monnaie nationale est le dollar namibien (NAD). Le rand sud-africain a aussi cours en Namibie avec une parité invariable de 1 rand pour 1 dollar namibien.

1 dollar des États-Unis = environ 9,5 dollars namibiens (taux indicatif).

1 euro = environ 12,3 dollars namibiens (taux indicatif).

### **Climat**

En septembre, la température moyenne à Windhoek est de 30° C le jour et de 11° C la nuit.

### **Électricité**

Électricité: 220 V/240 V, 50 Hz. Des prises à trois broches rondes sont utilisées comme en Afrique du Sud. Il est recommandé de se munir d'un adaptateur.

### **Heure locale**

GMT + 1 heure en septembre.

### **Heures d'ouverture**

Banques:  
Du lundi au vendredi: 8 h 30-15 h 30;  
Samedis: 8 h 30-11 h 00;  
Dimanches et jours fériés: fermé.

Administrations et organisations publiques:  
Du lundi au vendredi: 8 h 30-17 h 00;  
Samedis, dimanches et jours fériés: fermé.

Bureaux de poste:  
Du lundi au vendredi: 8 h 30-16 h 30;  
Samedis: 8 h 30-12 h 00,  
Dimanches et jours fériés: fermé.

Grands magasins:  
8 h 00-18 h 00 (horaires variables selon les enseignes).



**Taxes**

Une taxe à la valeur ajoutée est prélevée sur la plupart des produits et services à un taux de 15 %, inclus dans le prix au détail. Dans les établissements hôteliers cette taxe de 15 %, qui s'applique aux chambres, aux repas et autres services, est comprise dans l'addition. Les personnes ne détenant pas de passeport namibien pourront se faire rembourser cette taxe pour les achats de biens (mais non de services) d'une valeur minimale de 250 dollars namibiens, taxe comprise. Pour tout renseignement complémentaire, un bureau de remboursement de la TVA est situé à l'aéroport international Hosea Kutako de Windhoek.

**Voyages**

Des informations sur les voyages et le tourisme en Namibie sont disponibles sur les sites Web suivants:

Ministère namibien de l'environnement et du tourisme [www.met.gov.na](http://www.met.gov.na);  
Office du tourisme de Namibie [www.namibiatourism.com.na](http://www.namibiatourism.com.na);  
Réserves de faune sauvage de Namibie [www.nwr.com.na](http://www.nwr.com.na);  
Ville de Windhoek [www.windhoekcc.org.na/tour.php](http://www.windhoekcc.org.na/tour.php).

On trouvera d'autres renseignements relatifs à la Conférence à la page d'accueil du site Web de la Convention: <http://www.unccd.int>.

## Annexe

### Pays dont les ressortissants sont dispensés de visa\*

#### Pays bénéficiant d'un accord de dispense de visa

Les ressortissants des 56 pays énumérés ci-dessous sont dispensés de visa dans le cadre de la onzième session de la Conférence des Parties:

<i>Continent</i>	<i>Pays</i>	<i>Type de passeport</i>
Asie	Inde	<b><i>Passeports diplomatiques et de fonction uniquement</i></b>
	Japon	Passeport national
	Kazakhstan	Passeport national
	Kirghizistan	Passeport national
	Macao (RAS)	Passeport national
	Malaisie	Passeport national
	Ouzbékistan	Passeport national
	Singapour	Passeport national
	Tadjikistan	Passeport national
Turkménistan	Passeport national	
Amérique du Nord et Amérique du Sud	Brésil	Passeport national
	Canada	Passeport national
	Cuba	Passeport national
	États-Unis d'Amérique	Passeport national
	Venezuela	<b><i>Passeports diplomatiques et de fonction uniquement</i></b>
Europe	Allemagne	Passeport national
	Arménie	Passeport national
	Autriche	Passeport national
	Azerbaïdjan	Passeport national
	Bélarus	Passeport national

\* Ces informations, émanant du pays hôte, sont reproduites telles qu'elles ont été reçues par le secrétariat de la Convention, sans avoir été revues par les services d'édition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant: <http://www.unccdcop11.com>.

<i>Continent</i>	<i>Pays</i>	<i>Type de passeport</i>
	Belgique	Passeport national
	Danemark	Passeport national
	Espagne	Passeport national
	Fédération de Russie	Passeport national
	Finlande	Passeport national
	France	Passeport national
	Irlande	Passeport national
	Islande	Passeport national
	Italie	Passeport national
	Liechtenstein	Passeport national
	Luxembourg	Passeport national
	Moldova	Passeport national
	Norvège	Passeport national
	Pays-Bas	Passeport national
	Portugal	Passeport national
	Royaume-Uni	Passeport national
	Suède	Passeport national
	Suisse	Passeport national
	Ukraine	Passeport national
Afrique	Afrique du Sud	Passeport national
	Angola	Passeport national
	Botswana	Passeport national
	Congo Brazzaville	<b><i>Passeports diplomatiques, de fonction et de service uniquement</i></b>
	Ghana	<b><i>Passeports diplomatiques, de fonction et de service uniquement</i></b>
	Kenya	Passeport national
	Lesotho	Passeport national
	Malawi	Passeport national
	Maurice	Passeport national
	Mozambique	Passeport national

---

<i>Continent</i>	<i>Pays</i>	<i>Type de passeport</i>
	Seychelles	Passeport national
	Swaziland	Passeport national
	Tanzanie	Passeport national
	Zambie	Passeport national
	Zimbabwe	Passeport national
Océanie	Australie	Passeport national
	Nouvelle-Zélande	Passeport national

---

*Note:* L'expression «passeport national» s'entend des passeports ordinaires, diplomatiques, de fonction et de service.